FR

NOS TARIFS ET CONDITIONS

ENTREPRISES

EN VIGUEUR AU 01/01/2024

BANQUE DE LUXEMBOURG

Vous trouverez dans les pages qui suivent nos principales conditions tarifaires. Ces tarifs et conditions s'appliquent aux entreprises commerciales et aux professionnels de l'immobilier. Ils sont exprimés en euros. Ils sont communiqués à titre indicatif et applicables, sauf dérogation contractuelle, dans les limites légales applicables. Les tarifs non repris dans cette brochure, tels que les offres de gestion de vos avoirs et les frais de transactions sur titres, sont consultables dans la brochure tarifaire de la Banque Privée qui seront dès lors applicables à ces opérations. Pour d'éventuels services non repris dans cette brochure, les conditions seront fournies sur demande. La Banque de Luxembourg se réserve le droit de modifier ces tarifs.

Pour tout complément d'information ou une offre de financement personnalisée, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller.
Cette brochure est également disponible auprès de votre conseiller habituel ou sur notre site internet **www.banquedeluxembourg.com**

FRAIS DE
TENUE DE COMPTE

FRAIS DE TENUE DE COMPTE[1]	45 EUR / trimestre[2]
Ouverture de compte	inclus
Tenue du compte courant en euros, tenue du compte épargne	inclus
Sous-compte en devises	inclus

FRAIS DE CONSIGNATION[3]	125 EUR / trimestre[4]
Dépôt en espèces	frais majorés de 1 % du portefeuille / an[5]
Dépôt en titres	frais majorés de 2 % du portefeuille / an[5]

EXTRAITS DE COMPTE ET FRAIS DE COURRIER	
Consultation digitale : MultiLine / E-Banking *(Banque en ligne)*	inclus
Relevé d'opérations hebdomadaire	inclus
Envoi postal mensuel ou hebdomadaire	inclus
Envoi postal journalier	Suppl. 50 EUR / trimestre / adresse
Envoi à une adresse supplémentaire	Suppl. 15 EUR / trimestre / adresse
Relevé de portefeuille trimestriel	inclus
Relevé fiscal ou de revenus pour l'année en cours	inclus

FRAIS DE PORT	
Envoi DHL	maximum 50 EUR[6]

ACCÈS À MULTILINE / E-BANKING (BANQUE EN LIGNE)	
Accès E-Banking *(Banque en ligne)* par LuxTrust Mobile	inclus
Boîtier LuxTrust Scan	50 EUR[6]
Accès MultiLine	inclus

CLÔTURE DE RELATION	
Personnes morales	300 EUR

AVANTAGES DE MULTILINE (INCLUS DANS LA TARIFICATION)

- Virements standards illimités
- Consultation instantanée de vos comptes bancaires (grâce à une connexion unique multibancaire)
- Saisie manuelle des ordres de paiement et domiciliations, gestion des bénéficiaires, visualisation des extraits et information sur les comptes
- Téléchargement des fichiers d'ordres de paiement et des extraits avec possibilité d'automatiser les échanges entre un logiciel comptable et MultiLine
- Gestion nominative des utilisateurs et de leurs droits
- Gestion avancée des signatures (limites de montants, signatures combinées)
- Paiements individuels et/ou collectifs
- Helpdesk dédié

1. Frais prélevés en début de trimestre.
2. En cas de charge administrative supplémentaire liée au fonctionnement du compte, la Banque se réserve le droit d'augmenter les frais de tenue de compte à 250 EUR par trimestre.
3. À titre d'exemples (liste non-exhaustive) : frais prélevés après résiliation de la relation, après clôture de la relation, pour compte inactif.
4. Frais prélevés en début de trimestre. Pour le trimestre en cours, frais prélevés *pro rata temporis*.
5. Frais prélevés en début d'année. Pour l'année en cours, frais prélevés *pro rata temporis*.
6. Assujetti à la TVA en vigueur (cf. page 9).

VIREMENTS

VIREMENTS ENTRE COMPTES À LA BANQUE DE LUXEMBOURG	sans frais

VIREMENTS VIA MULTILINE / E-BANKING (BANQUE EN LIGNE) [1,2]	
En euros[3] ou au sein de l'Union européenne ou vers un pays de la zone SEPA[4] (Frais partagés[5])	sans frais
Hors Union européenne ou hors pays de la zone SEPA[4] ou dans d'autres devises que l'euro[6]	5 EUR

VIREMENTS PAR TITRE UNIVERSEL DE PAIEMENT (TUP) VIA UN FORMULAIRE STANDARD [1, 2, 5, 7, 8]	
En euros[3] ou au sein de l'Union européenne ou vers un pays de la zone SEPA[4] (Frais partagés[5])	
Montant ≤ 50 EUR	sans frais
Montant > 50 EUR	2 EUR
Hors Union européenne ou hors pays de la zone SEPA[4] ou dans d'autres devises que l'euro[6]	5 EUR

VIREMENTS PAR FORMULAIRE BANQUE DE LUXEMBOURG [1, 2, 7, 8]	
En euros[3] ou au sein de l'Union européenne ou vers un pays de la zone SEPA[4] (Frais partagés[5])	6 EUR
Hors Union européenne ou hors pays de la zone SEPA[4] ou dans d'autres devises que l'euro[6]	9 EUR

VIREMENTS MANUELS NON STANDARDISÉS [1, 2, 9]	
En euros[3] ou au sein de l'Union européenne ou vers un pays de la zone SEPA[4] (Frais partagés[5])	22 EUR [10]
Hors Union européenne ou hors pays de la zone SEPA[4] ou dans d'autres devises que l'euro[6]	25 EUR [11]

ORDRES PERMANENTS ET DOMICILIATIONS	
Ordres permanents	sans frais
Domiciliations	sans frais

1. Les instructions « Frais » appliquées par défaut en l'absence d'une autre mention sont « frais partagés ».
2. En cas d'instruction « frais à charge du donneur d'ordre » les frais sont de 0,20 % (min. 10 EUR, max. 130 EUR).
3. Ou en devise suédoise SEK ou en devise roumaine RON.
4. La zone SEPA fait référence à l'espace unique de paiement en euros et inclut tous les états membres de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Monaco, Saint-Marin, le Vatican et Andorre.
5. « Eurotransferts » visés par le règlement européen CE 924/2009 (modifié par le règlement européen U.E. 260/2012) :
   - Virements en euros effectués au sein de l'Union européenne;
   - Portant le numéro de compte du bénéficiaire sous format IBAN ainsi que le code BIC de sa banque;
   - Stipulant un partage des frais (le bénéficiaire ne paie que d'éventuels frais prélevés par sa banque).

   Les virements respectant ces conditions et transmis avec la mention « frais au bénéficiaire » seront assimilés, d'un point de vue tarifaire, aux virements stipulant un partage de frais.
6. Les frais à charge du bénéficiaire ne peuvent être appliqués que pour des virements vers un pays hors U.E.
7. En cas de virement via une banque supplémentaire autre que notre correspondant ou un virement ne comportant pas de code BIC, un supplément de 4 EUR sera prélevé.
8. Formulaires de virement disponibles auprès de votre conseiller.
9. Virement remis sur tout support autre que TUP ou formulaire standard, et ne pouvant être traité automatiquement.
10. Tarification des virements manuels non standardisés soumise à un compteur trimestriel. Une tarification majorée sera appliquée à compter du 6ème virement opéré au cours d'un trimestre (80 euros / virement).
11. Tarification des virements manuels non standardisés soumise à un compteur trimestriel. Une tarification majorée sera appliquée à compter du 6ème virement opéré au cours d'un trimestre (85 euros / virement).

CARTES BANCAIRES

CARTE VISA (FOURNITURE D'UNE CARTE DE CRÉDIT)

Cotisation annuelle	
VISA Business	100 EUR
Supplément commande urgente (carte et/ou PIN)	75 EUR

CARTE V PAY INDIVIDUELLE (FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT)

Cotisation annuelle	25 EUR
Paiements auprès de commerces affiliés V Pay	
au sein de la zone EURO et de l'Union européenne	sans frais
autres pays	1 EUR

AUTRES FRAIS LIÉS AUX CARTES BANCAIRES

Envoi carte ou PIN par coursier (DHL)	10 EUR (LUX), 25 EUR (UE), 35 EUR (hors UE)[1]
Remplacement pour perte/vol	cotisation annuelle
Réédition de relevé	15 EUR / relevé[1]

1. Assujetti à la TVA en vigueur (cf. page 9).

RÉMUNÉRATION DES AVOIRS

COMPTE COURANT (EN EUR)

Compte courant en EUR		0 %
Taux débiteur		
	En euros	9 %
	En USD	taux SOFR + 5 %[1]
	En d'autres devises	taux overnight + 9 %[2]

COMPTE ÉPARGNE À PRÉAVIS (33 JOURS) EN EUR

3,75 %

DÉPÔT À TERME

Montant		à partir de 10 000 EUR ou contre-valeur
Devises proposées		EUR, USD, GBP, CHF, JPY, CAD, AUD, CZK, DKK, HKD, HUF, NOK, NZD, MXN, PLN, SEK, SGD, ZAR, RON, TRY
Taux d'intérêt annuel		fixé lors de la conclusion du contrat selon les conditions de marché
Durée		
	En euros et en USD	de l'overnight à 10 ans[2]
	Pour les devises principales (AUD, CAD, CHF, DKK, GBP, JPY, NOK, NZD, SEK)	de l'overnight à 2 ans[2]
	Pour les autres devises	de l'overnight à 1 an[2]
Base de calcul des intérêts		
	Pour les dépôts dont la maturité est inférieure ou égale à 12 mois	ACT/365 pour un dépôt en GBP, HKD, SGD et ZAR ACT/360 pour un dépôt en toute autre devise
	Pour les dépôts dont la maturité est supérieure à 12 mois	ACT/ACT[3] pour un dépôt en toutes devises
Échéance fixe		(à déterminer au moment de la conclusion du dépôt)

1. SOFR = Le Secured Overnight Financial Rate (taux de financement à un jour garanti) correspond au taux d'intérêt moyen des emprunts garantis, émis en dollar américain.
2. Taux overnight = Taux d'intérêt in fine applicable d'un jour ouvrable au suivant.
3. ACT/ACT = Nombre exact de jours durant lequel le dépôt est en vie (si le dépôt comporte des paiements intermédiaires d'intérêts, il s'agit du nombre exact de jours de la période d'intérêts en cours)/nombre exact de jours de l'année en cours (365 ou 366).

RETRAITS ET VERSEMENTS

RETRAITS D'ESPÈCES SUR COMPTE COURANT

Au guichet, dans la devise du compte[1]			
	En euros		
		Montant ≤ 10 000 EUR	sans frais
		Montant > 10 000 EUR	0,20 % (min. 50 – max. 1 000 EUR)
	En d'autres devises[2]		0,40 %
Au guichet, dans une autre devise			cours du marché + frais en fonction du montant

ÉCART DE VALEUR

Versements et retraits d'espèces sur compte courant		
	En euros	sans frais
	En USD	1 jour ouvré
	En d'autres devises	0-2 jours ouvrés

RETRAITS D'ESPÈCES SUR DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES[3]

Carte VPAY individuelle (carte de débit)		
	au sein de la zone EURO	sans frais
	au sein de l'Union européenne (hors zone EURO)	1 EUR
	autres pays	5 EUR
Carte VISA (carte de crédit)		2 EUR + 2 %

1. Valable pour les retraits sur compte courant. Écart de valeur pour retraits sur compte courant : aucun pour l'EUR, 1 jour ouvré pour l'USD, 0-2 jours pour les autres devises.
2. Les retraits d'espèces en d'autres devises que USD, GBP ou CHF et en particulier les retraits en devises exotiques peuvent donner lieu à des frais supplémentaires.
3. Hors éventuel frais de change.

COMMISSIONS
SUR OPÉRATIONS DE CHANGE

Pour toutes les opérations sur instruments financiers décomptées dans une autre devise que celle du compte courant, des commissions sont appliquées sur le montant brut de l'opération.
Les commissions sur opérations de change dépendent du montant de la transaction et ne sont pas cumulatives, les taux s'appliquant à la totalité du montant.

Jusqu'à 25 001 EUR	0,70 %
Jusqu'à 124 001 EUR	0,60 %
Jusqu'à 248 001 EUR	0,50 %
Au-delà de 248 001 EUR	0,40 %

FINANCEMENTS [1]

PRÊT D'INVESTISSEMENT

Taux d'intérêt variable [2]		taux variable + marge
Taux d'intérêt fixe		sur demande
Frais de dossier		min. 0,10 % sur le montant emprunté (min. 250 EUR)
Frais de modification		
	Montant < 1 million EUR	min. 500 EUR
	Montant > 1 million EUR et < 5 millions EUR	min. 1 000 EUR
	Montant > 5 millions EUR	min. 1 500 EUR
Remboursement anticipé		
	Prêt à taux variable	sans frais à la date d'échéance de la période d'intérêt
	Prêt à taux fixe	indemnité de remboursement anticipé en fonction des conditions du marché

DÉCOUVERT - FACILITÉ DE CAISSE

Durée		1 an renouvelable ou à durée indéterminée
Taux d'intérêt [2]		taux marché 3 mois de chaque jour ouvré sur le montant emprunté [2] + marge
Frais de dossier		min. 0,10 % (min. 250 EUR)
Frais de modification		
	Montant < 1 million EUR	min. 500 EUR
	Montant > 1 million EUR et < 5 millions EUR	min. 1 000 EUR
	Montant > 5 millions EUR	min. 1 500 EUR

LEASING FINANCIER

Durée	en fonction du matériel loué
Type de matériel	matériel roulant, machines, équipements, à l'exclusion de l'immobilier
Option d'achat	au choix du client

GARANTIE BANCAIRE

Types de garanties	Garantie d'achèvement, garantie de bonne exécution, garantie locative, garantie de restitution d'acomptes

INTÉRÊTS DE RETARD ET FRAIS D'IMPAYÉS SUR PRÊTS ET DÉCOUVERTS

Intérêts de retard				
	En euros			5 % jusqu'à 90 jours - 9 % après 90 jours [3]
	En d'autres devises			taux Banque Centrale + 9 %
Impayés [4]				
	1er rappel : 0 EUR	2ème rappel : 100 EUR	Mise en demeure : 250 EUR	Dénonciation : 250 EUR

1. Conditions valables sous réserve d'acceptation de votre demande par la Banque. Les tarifs et conditions sont applicables, sauf dérogation contractuelle, dans les limites légales obligatoires et/ou étrangères.
2. En cas de taux marché négatif, le taux d'intérêt ne sera jamais inférieur à la marge.
3. 9 % à partir du 01/05/2023.
4. Assujetti à la TVA en vigueur (cf. page 9).

FRAIS D'ATTESTATIONS, DE RECHERCHES ET JURIDIQUES

RECHERCHES SUR PAIEMENTS

Dossier standard[1]	50 EUR + frais correspondants
Recherches spéciales	100 EUR

DUPLICATA ET ATTESTATIONS

Toutes attestations sur mouvements et attestations fiscales pour l'année en cours	sans frais
Extraits de compte/avis de débit pour toute année antérieure *(jusqu'à 10 ans)*	100 EUR par an[2]
Reporting fiscal pour toute année antérieure *(jusqu'à 10 ans)*	100 EUR[2] selon juridiction
Autre attestation	100 EUR[2]

FRAIS DE DOSSIER DIVERS[3]

Frais divers et recherches spéciales	300 EUR / heure[2]

DÉCOMPTES D'INTÉRÊTS

Les décomptes d'intérêts (en dehors des envois périodiques des extraits de compte) sont assujettis à un droit sur les écrits bancaires de 0,15 EUR.

FRAIS JURIDIQUES

Frais de dossier juridique[4] standard	50 EUR / heure (min. 100 EUR)[2]
Intervention d'un juriste	300 EUR / heure[2]

1. À titre d'exemples (liste non-exhaustive) : frais d'annulation sur ordre de virement remis, non exécuté (p.ex. annulation d'un ordre de virement initié par le client (E-Banking, MultiLine,...) ou par la Banque sur ordre du client, frais d'intervention sur ordre de virement incomplet, demande de retour et/ ou d'annulation.
2. Assujetti à la TVA en vigueur (cf. page 9).
3. À titre d'exemples (liste non-exhaustive) : recherches spéciales en termes de duplicata et d'attestation, ensemble des documents à fournir dans le cadre d'un audit financier ou fiscal, relances dans le cadre de la révision des comptes.
4. Conformément à nos conditions générales, à ces frais peuvent s'ajouter les frais d'avocats occasionnés par le client à la Banque.

TAUX DE TVA

- Le taux TVA standard est de 17 %.
- Le taux TVA intermédiaire est de 14 %.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des services sur lesquels s'appliquent la TVA standard et la TVA intermédiaire.

TVA STANDARD

Gestion sous mandat et conseil en investissement (commission de gestion forfaitaire, commission de performance, commission trimestrielle sur la valeur du portefeuille en EUR)
Or et métaux précieux
Frais de tenue de compte (envois DHL)
Services fiscaux et juridiques
Coffres-forts (loyers trimestriels, frais de conservation des plis scellés)
Cartes bancaires (envoi DHL, réédition de relevés)
Frais d'attestations et de recherches (duplicata et attestations, frais de dossiers diverses)

TVA INTERMÉDIAIRE

Droits de garde

BANQUE DE LUXEMBOURG

www.banquedeluxembourg.com

Banque de Luxembourg
14, Boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Tél. : (+352) 499 24-1

Banque de Luxembourg, société anonyme – RCS B5310 – FR/EN/DE – Janvier 2024 – Crédits photo : Getty Images – Imprimé sur du papier 100 % recyclé.